

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil tenue le 24 novembre 2021, à 19 h 32, sous la présidence de M. Carl Lévesque. Cette séance fut tenue par vidéoconférence et rendue disponible sur la chaîne YouTube de la Ville de Longueuil.

Présences :

Marc-Antoine Azouz
Rolande Balma
Lysa Bélaïcha
Reine Bombo-Allara
Karl Ferraro
Sylvain Larocque
Carl Lévesque
Marjolaine Mercier
Jonathan Tabarah

Autre présence :

Marie-Claude Bérubé, chef d'unité, contrats et commissions

1. OUVERTURE

VL-211124-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La secrétaire, en vertu de l'article 9 du *Règlement numéro VL-2002-01 concernant la régie interne du conseil d'arrondissement du Vieux-Longueuil*, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

VL-211124-1.2

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL (SD-2021-1882)

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Reine Bombo-Allara, de désigner M. Carl Lévesque, président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-1.3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-1.4

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle la secrétaire de l'arrondissement lit les questions des citoyens reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

Lors de cette période, Mme Anne-Marie Charbonneau a transmis un document concernant les feux extérieurs.

VL-211124-1.5

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL TENUE LE 6 OCTOBRE 2021

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil tenue le 6 octobre 2021 à 19 h 30, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

VL-211124-2.1

REMPLACEMENT DE LA CONSULTATION DES CITOYENS, SÉANCE TENANTE, PAR UNE CONSULTATION ÉCRITE DE 15 JOURS PRÉCÉDANT L'ADOPTION DE DÉROGATIONS MINEURES ANNONCÉE AU PRÉALABLE PAR UN AVIS PUBLIC

Il est proposé de remplacer la consultation des citoyens, séance tenante, par une consultation écrite, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public pour les dérogations mineures suivantes :

- Octroi d'une dérogation mineure au Règlement 01-4501 sur le zonage pour le bâtiment situé au 964, rue Gardenville (district du Coteau-Rouge);
- Octroi d'une dérogation mineure au Règlement 01-4501 sur le zonage pour le bâtiment situé au 2851, boulevard Jacques-Cartier Est (district de Fatima-du Parcours-du-Cerf);
- Octroi de dérogations mineures au Règlement 01-4501 sur le zonage pour le 790, boulevard Quinn (district du Coteau-Rouge);
- Octroi de dérogations mineures au Règlement 01-4501 sur le zonage pour le 2385, rue de la Métropole (district de Fatima-du Parcours-du-Cerf);
- Octroi de dérogations mineures au Règlement 01-4501 sur le zonage pour le 1025, rue Saint-Laurent Ouest et le 300, place Charles-Le Moyne (district de Saint-Charles).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-2.2

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL POUR L'ANNÉE 2022 (SD-2021-2510)

Il est proposé d'établir le calendrier 2022 des séances ordinaires du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, à compter de 19 h 30, aux jours suivants :

11 janvier;
1^{er} février;
8 mars;
5 avril;
3 mai;
7 juin;
6 juillet;
16 août;
6 septembre;
4 octobre;
1^{er} novembre;
12 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-2.3

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (SD-2021-1784)

Il est proposé de nommer les personnes suivantes, membres du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Vieux-Longueuil :

1° Membres élus :

- M. Carl Lévesque, élu, à titre de président du comité;
- Mme Lysa Bélaïcha, élue, à titre de vice-présidente du comité;
- Mme Marjolaine Mercier, élue, à titre de membre du comité;
- M. Jonathan Tabarah, élu, à titre de membre du comité.

2° Mme Isabelle Bastien, conseillère en urbanisme, à titre de secrétaire du comité;

3° M. Stéphane Dutil, chef de division soutien au comité consultatif d'urbanisme et au conseil local du patrimoine, à titre de personne-ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-2.4

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2021 (SD-2021-3146)

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 8 septembre 2021.

VL-211124-2.5

RECONNAISSANCE DE L'ORGANISME CLUB DE JIU-JITSU OUTROS CARAS DE LONGUEUIL (SD-2021-3152)

Il est proposé de reconnaître l'organisme Club de jiu-Jitsu Outros Caras de Longueuil, comme organisme associé, tel que défini à la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

VL-211124-4.1

DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DE DÉPENSER DÉLÉGUÉS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (SD-2021-2921)

Il est procédé au dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs de dépenser délégués à certains fonctionnaires, pour la période du 23 août au 19 septembre 2021.

VL-211124-4.2

OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION SPORTIVE LES SÉLECTS INC. POUR LE FINANCEMENT DE L'ACHAT DE NOUVEAUX CHANDAILS DE HOCKEY (SD-2021-2640)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 7 000 \$, comprenant les taxes, le cas échéant, à l'Association sportive Les sélects inc. pour le financement de l'achat de nouveaux chandails de hockey.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.3

OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ÉQUIPE SERVICE QUARTIER ST-VINCENT-DE-PAUL POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS DE NOËL POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-2984)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à l'Équipe Service quartier St-Vincent-de-Paul pour l'organisation d'activités de Noël pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.4

OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ENTRAIDE CHEZ NOUS POUR L'ORGANISATION D'UNE DISTRIBUTION DE PANIERS DE NOËL (SD-2021-3003)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 750 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à L'entraide chez nous, pour l'organisation d'une distribution de paniers de Noël qui aura lieu les 14 et 15 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.5

OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS DE LA RIVE-SUD (MONTREAL) POUR OFFRIR UN SOUTIEN EN AIDE ALIMENTAIRE AUX PERSONNES DÉFAVORISÉES POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-3013)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à La grande guignolée des médias de la Rive-Sud (Montréal) pour offrir un soutien en aide alimentaire aux personnes défavorisées pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.6

OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ORGANISME PARTAGE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES POUR L'ORGANISATION ET LA PRÉPARATION DES PANIERS DE NOËL POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-3015)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 750 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à l'organisme Partage Saint-François-de-Sales pour l'organisation et la préparation des paniers de Noël pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.7

OCTROI D'UNE SUBVENTION AU CARREFOUR MOUSSEAU POUR L'ORGANISATION ET LA PRÉPARATION DES PANIERS DE NOËL POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-3017)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, au Carrefour Mousseau pour l'organisation et la préparation des paniers de Noël pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.8

OCTROI D'UNE SUBVENTION AU CLUB DE NATATION HIPPOCAMPE SAINT-HUBERT POUR L'OPÉRATION NEZ ROUGE LONGUEUIL-RIVE-SUD POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-3019)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, au Club de natation Hippocampe Saint-Hubert pour l'Opération Nez rouge Longueuil-Rive-Sud pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.9

OCTROI D'UNE SUBVENTION À RESSOURCES ST-JEAN-VIANNEY POUR L'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ OPÉRATION NOËL 2021 (SD-2021-3020)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à Ressources St-Jean-Vianney pour l'organisation de l'activité Opération Noël 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.10

OCTROI D'UNE SUBVENTION À LES BARBAPARENTS POUR L'ORGANISATION D'UNE DISTRIBUTION DE PANIERS DE NOËL POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-3024)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à Les Barbaparents pour l'organisation d'une distribution de paniers de Noël qui aura lieu le 12 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.11

OCTROI D'UNE SUBVENTION À PARTAGE ST-ROBERT DE LONGUEUIL POUR L'ORGANISATION ET LA PRÉPARATION DE PANIERS-PARTAGE DE NOËL POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-3027)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à Partage St-Robert de Longueuil pour l'organisation et la préparation de paniers-partage de Noël pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.12

OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE GÉRARD-FILION POUR L'ORGANISATION D'UNE DISTRIBUTION DE PANIERS DE NOËL POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2021-3141)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à la Fondation de l'école secondaire Gérard-Filion pour l'organisation d'une distribution de paniers de Noël qui aura lieu le 21 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.13

OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA CROISÉE DE LONGUEUIL INC. POUR L'ORGANISATION ET LA PRÉPARATION D'ACTIVITÉS DE NOËL (SD-2021-3144)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à La croisée de Longueuil inc. pour l'organisation et la préparation d'activités de Noël qui auront lieu du 20 au 23 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.14

OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ORGANISME LE REPAS DU PASSANT POUR L'ORGANISATION ET LA MISE EN PLACE D'UN MAGASIN-PARTAGE ET LA PRÉPARATION DE PANIERS DE NOËL (SD-2021-3219)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 750 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à l'organisme Le repas du passant pour l'organisation et la mise en place d'un magasin-partage et la préparation de paniers de Noël qui auront lieu pendant la période des fêtes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-4.15

OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA MAISONNETTE BERTHELET POUR LA RÉALISATION DE LA MISSION DES ANGES DE NOËL (SD-2021-3294)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à La maisonnette Berthelet pour la réalisation de la Mission des anges de Noël qui aura lieu entre le 20 et le 24 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

Mme Reine Bombo-Allara divulgue la nature générale de son intérêt, sans que celui-ci ne constitue un intérêt pécuniaire au sens de la loi, dans la question faisant l'objet du point VL-211124-8.1 de l'ordre du jour.

VL-211124-8.1

APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MAISON DE JEUNES SAC-ADO ET LA VILLE, CONCERNANT L'OFFRE DE CAMPS DE JOUR ESTIVAUX ET LE SOUTIEN POUR LA PROGRAMMATION DE L'HALLOWEEN ET D'UNE FÊTE DE QUARTIER POUR LES ANNÉES 2022 À 2025 (SD-2021-3131)

Il est proposé :

1° d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Maison de jeunes Sac-Ado et la Ville, concernant l'offre de camps de jour estivaux et le soutien pour la programmation de l'Halloween et d'une fête de quartier, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025;

2° d'autoriser la greffière à signer ledit protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-8.2

APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET L'ÉCOLE DES ARTS DE LA SCÈNE NOS VOIX, NOS VISAGES CONCERNANT SON OFFRE DE SERVICE DE CAMPS DE JOUR POUR LES ANNÉES 2022 À 2025 (SD-2021-3196)

Il est proposé :

1° d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville et l'École des arts de la scène Nos voix, nos visages concernant son offre de service de camps de jour, pour une période débutant le 1^{er} janvier 2022 et prenant fin le 31 décembre 2025, avec la possibilité pour les parties d'y mettre fin le 31 décembre 2023;

2° d'autoriser la greffière à signer ledit protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-8.3

APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA BASE DE PLEIN-AIR JEAN-JEUNE ET LA VILLE, CONCERNANT SON OFFRE DE SERVICE DE CAMPS DE JOUR POUR LES ANNÉES 2022 À 2025 (SD-2021-3279)

Il est proposé :

1° d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Base de plein-air Jean-Jeune et la Ville, concernant l'offre de service de camps de jour

réguliers et spécialisés pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025, avec la possibilité pour les parties d'y mettre fin le 31 décembre 2023;

2° d'autoriser la greffière à signer ce protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-8.4

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 01-4501 SUR LE ZONAGE, AFIN D'AGRANDIR LA ZONE P22-230 À MÊME LA ZONE P22-229 (DISTRICT DU COTEAU-ROUGE) (SD-2021-3105)

M. Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement sera présenté pour modifier le *Règlement 01-4501 sur le zonage*, afin d'agrandir la zone P22-230 à même la zone P22-229.

VL-211124-8.5

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT VL-2021-796 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 01-4501 SUR LE ZONAGE, AFIN D'AGRANDIR LA ZONE P22-230 À MÊME LA ZONE P22-229 (DISTRICT DU COTEAU-ROUGE)

Il est proposé :

1° d'adopter le premier projet de *Règlement VL-2021-796 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'agrandir la zone P22-230 à même la zone P22-229 (district du Coteau-Rouge)*;

2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date de l'assemblée publique de consultation;

3° de décréter que l'assemblée publique de consultation relative à ce projet de règlement se déroule par consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par avis public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-8.6

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 01-4501 SUR LE ZONAGE, AFIN DE REVOIR CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) POUR ENCADRER LA RECONSTRUCTION À LA SUITE DE LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT (TOUS LES DISTRICTS) (SD-2021-3448)

M. Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement sera présenté pour modifier le *Règlement 01-4501 sur le zonage*, afin de revoir certaines dispositions relatives aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour encadrer la reconstruction à la suite de la démolition d'un bâtiment.

VL-211124-8.7

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT VL-2021-797 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 01-4501 SUR LE ZONAGE, AFIN DE REVOIR CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) POUR ENCADRER LA RECONSTRUCTION À LA SUITE DE LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT (TOUS LES DISTRICTS)

Il est proposé :

1° d'adopter le projet de *Règlement VL-2021-797 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin de revoir certaines dispositions relatives aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour encadrer la reconstruction à la suite de la démolition d'un bâtiment (tous les districts)*;

2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date de l'assemblée publique de consultation;

3° de décréter que l'assemblée publique de consultation relative à ce projet de règlement se déroule par consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par avis public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-8.8

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT VL-2013-560 RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DU SECTEUR LEMOYNE, AFIN D'ENCADRER LA RECONSTRUCTION À LA SUITE DE LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-Z-439, AFIN D'ASSUJETTIR CERTAINES ZONES AU PIIA (SD-2021-3431)

Mme Marjolaine Mercier donne un avis de motion qu'un règlement sera présenté pour modifier le *Règlement VL-2013-560 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du secteur LeMoyne*, afin d'encadrer la reconstruction à la suite de la démolition d'un bâtiment et modifiant le *Règlement de zonage 2001-Z-439*, afin d'assujettir certaines zones au PIIA.

VL-211124-8.9

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT VL-2021-798 MODIFIANT LE RÈGLEMENT VL-2013-560 RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DU SECTEUR LEMOYNE, AFIN D'ENCADRER LA RECONSTRUCTION À LA SUITE DE LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-Z-439, AFIN D'ASSUJETTIR CERTAINES ZONES AU PIIA

Il est proposé :

1° d'adopter le projet de *Règlement VL-2021-798 modifiant le Règlement VL-2013-560 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du secteur LeMoyne, afin d'encadrer la reconstruction à la suite de la démolition d'un bâtiment et modifiant le Règlement de zonage 2001-Z-439, afin d'assujettir certaines zones au PIIA*;

2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date de l'assemblée publique de consultation;

3° de décréter que l'assemblée publique de consultation relative à ce projet de règlement se déroule par consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par avis public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

VL-211124-10.1

REFUS DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À L'ABATTAGE D'UN ARBRE POUR FAIRE L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE PISCINE ET D'UNE AIRE DE REPOS AU 1255, RUE DU JARDIN (DISTRICT DU PARC-MICHEL-CHARTRAND) (SD-2021-3462)

Il est proposé de refuser le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'abattage d'un arbre de plus de 20 cm de diamètre pour faire l'installation d'équipements de piscine et d'une aire de repos, tel que présenté aux motifs suivants :

- ces équipements et l'aire de repos peuvent être localisés ailleurs dans la marge arrière et ainsi permettre la conservation de cet arbre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-10.2

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À L'ABATTAGE ET LA PLANTATION D'ARBRES AU 1255, RUE DU JARDIN (DISTRICT DU PARC-MICHEL-CHARTRAND) (SD-2021-3125)

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'abattage de trois arbres de plus de 20 cm de diamètre et à la plantation de deux arbres, dont minimalement un en marge avant secondaire, au 1255, rue du Jardin, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 6 octobre 2021;

2° d'exiger, comme condition préalable à la délivrance du permis de construction, le dépôt d'une lettre de garantie monétaire irrévocable d'un montant de 750 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Modifiée par
VL-230705-10.12

VL-211124-10.3

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À L'ABATTAGE ET LA PLANTATION D'ARBRES, AINSI QU'À LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SITUÉE AU 790, BOULEVARD QUINN (DISTRICT DU COTEAU-ROUGE) (SD-2021-3108)

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'abattage de neuf arbres de plus de 20 cm de diamètre, à la plantation de 64 arbres et à la construction d'une école située au 790, boulevard Quinn, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 6 octobre 2021;

2° d'exiger, comme condition préalable à la délivrance du permis de construction, le dépôt d'une lettre de garantie monétaire irrévocable d'un montant de 43 250 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-10.4

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À L'ABATTAGE D'UN ARBRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE SITUÉE AU 1243, RUE DU JARDIN (DISTRICT DU PARC-MICHEL-CHARTRAND) (SD-2021-3118)

Il est proposé d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'abattage d'un arbre de plus de 20 cm de diamètre pour la construction d'une piscine située au 1243, rue du Jardin, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 6 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-10.5

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À L'ABATTAGE ET LA PLANTATION D'ARBRES, AINSI QU'À LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL SITUÉ AU 2235, BOULEVARD ROLAND-THERRIEN (DISTRICT DU PARC-MICHEL-CHARTRAND) (SD-2021-3130)

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'abattage de quatre arbres de 20 cm et plus de diamètre, à la plantation de 57 arbres et à la construction d'un bâtiment commercial situé au 2235, boulevard Roland-Therrien, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 6 octobre 2021;

2° d'exiger, comme condition préalable à la délivrance du permis de construction, le dépôt d'une lettre de garantie monétaire irrévocable d'un montant de 32 460,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-10.6

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À LA PLANTATION D'ARBRES, À LA DÉMOLITION DE L'HABITATION UNIFAMILIALE ET À LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION TRIFAMILIALE SITUÉE AU 1287, RUE SAINTE-HÉLÈNE (DISTRICT DU COTEAU-ROUGE) (SD-2021-3142)

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la plantation de trois arbres, à la démolition de l'habitation unifamiliale et à la construction d'une habitation trifamiliale située au 1287, rue Sainte-Hélène, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 6 octobre 2021 et à la condition stipulée au sommaire décisionnel SD-2021-3142;

2° d'exiger, comme condition préalable à la délivrance du permis de construction, le dépôt d'une lettre de garantie monétaire irrévocable d'un montant de 7 144,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VL-211124-10.7

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À LA SUBSTITUTION D'UN MATÉRIAU DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR POUR LES SIX HABITATIONS MULTIFAMILIALES SITUÉES DU 2500 AU 2570, RUE MAURICE-SAVOIE (DISTRICT DE FATIMA-DU PARCOURS-DU-CERF) (SD-2021-3177)

Il est proposé d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la substitution d'un matériau de revêtement extérieur pour les six habitations multifamiliales situées du 2500 au 2570, rue Maurice-Savoie, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 6 octobre 2021 et aux conditions stipulées au sommaire décisionnel SD-2021-3177.

La présente résolution modifie les résolutions VL-130507-21, VL-160308-28, VL-180206-10.1, VL-190409-10.5, VL-200114-10.14 et VL-201103-10.8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

VL-211124-12.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

VL-211124-12.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La secrétaire de l'arrondissement,

Carl Lévesque

Marie-Claude Bérubé